

Conduite et gestion de l'exploitation agricole. option système à dominante élevage

Ce bac pro permet de se former à la conduite globale d'une exploitation agricole : productions animales et végétales, gestion, comptabilité, économie et commercialisation des produits agricoles, etc.

L'option **système à dominante élevage** permet de prendre en charge un élevage bovin, porcin, de gibier ou de diriger une exploitation agricole de polyculture et élevage. L'élève étudie les techniques d'élevage : composition d'une alimentation adaptée à l'âge et la race des animaux, suivi de la santé et du comportement, contrôle de la reproduction, réalisation de la traite, etc. Les productions végétales sont aussi abordées car souvent, l'exploitation comporte des terres qui produisent le fourrage ou les céréales destinés à l'alimentation des animaux. Le-la professionnel-le maîtrise le stockage des productions et des installations mais aussi l'utilisation et l'entretien des bâtiments et des agroéquipements : tracteur, moissonneuse-batteuse, trayeuse, systèmes de distribution de nourriture, etc. À cette fin, l'élève apprend à effectuer rapidement des réparations simples sur les équipements et les bâtiments. Il-elle est capable de négocier ses achats et ses ventes et de suivre la comptabilité et les dossiers administratifs de son exploitation.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro peuvent s'établir comme exploitants-es agricoles car ce diplôme confère la capacité professionnelle agricole nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en agriculture.

Mais les diplômés-es peuvent aussi devenir employés-es hautement qualifiés-es sur une exploitation agricole ou techniciens-nes de coopérative.

Métiers accessibles :

- agriculteur-trice : chef-fe d'exploitation, exploitant-e agricole
- éleveur-euse
- employé-e agricole
- technicien-ne de coopérative ou d'entreprise privée

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions animales ; BPA Travaux de la production animale.

Qualités requises :

- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Esprit d'observation et d'initiative

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 149 élèves présentés, 94 admis.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 1h15 1h15
Enseignements professionnels	
Sciences économiques, sociales et de gestion	3h30
Sciences et techniques des équipements / agroéquipements	1h30
Agronomie	1h30
Zootecnie	3h15
Sciences et techniques professionnelles	2h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Bases scientifiques et techniques pour la conduite de système à dominante élevage** : zootecnie générale et comparée (alimentation animale, calcul des rations, suivi de la santé du troupeau, etc.), agronomie

et systèmes de culture (les systèmes de culture sur une exploitation ; composants chimique, biologique et physique du milieu cultivé, etc.)

- **Conduite d'un élevage et des cultures associées dans une perspective de durabilité** : identifier les systèmes d'élevage et leur évolution, bien-être animal et réglementation, qualité et valorisation d'un produit destiné à la vente, conduite de la reproduction et gestion de l'amélioration génétique, etc.
- **Optimisation du choix et de l'utilisation des agrobiomètres** : évaluation d'ensemble des bâtiments et des installations de l'élevage ; respect des règles de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité ; automatismes des équipements, etc.
- **Le module d'adaptation professionnelle** permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en les acquies de différentes disciplines.

Stages

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- **Sciences appliquées et technologies, coeff. 2 :**
 - connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'une production
- **Pilotage de l'entreprise, coeff. 3 :**
(dont rapport de stage et soutenance devant un jury)
 - diagnostic global de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- **Pratique professionnelle, coeff. 5 :**
 - contexte de production et de commercialisation des produits et des services
 - gestion technico-économique d'une entreprise agricole
 - mise en œuvre des équipements de l'élevage
 - conduite d'un atelier de production animale dans une perspective de durabilité et en respectant le bien-être animal
 - conduite des cultures associées à l'élevage
 - adaptation à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux de l'exploitation d'élevage (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
 - Développement de l'agriculture des régions chaudes (hors académie)
 - Productions animales
- **Certificat de spécialisation**, par exemple :
 - Conduite de l'élevage laitier
 - Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation (hors Picardie)
 - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers (hors Picardie), etc.

Où se former en Picardie ?

- **En lycée public :**
 - Lycée agricole et viticole, Crézancy (02)
 - Lycée agricole de la Thiérache, Fontaine-les-Vervins (02)
 - Lycée agricole de l'Oise – Airion (60)
- **En lycée privé :**
 - MFR du Noyonnais, Beaulieu-Les-Fontaines – 2^{nde} et 1^{re} uniquement (60)
 - MFR de Saint-Sulpice – 2^{nde} et 1^{re} uniquement (60)
 - MFR de Songeons – terminale uniquement (60)
 - MFR de Flixecourt (80)
 - MFR de Villers-Bocage - 2^{nde} et 1^{re} uniquement (80)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro » ;
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt » ;
« Les métiers auprès des animaux »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ;
« Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.